

C0010

1 JOUR

PILOTAGE, MANAGEMENT, RH RESTRUCTURATION, REGROUPEMENT, FUSION ET SAC

# RENDRE OPÉRATIONNELLE UNE FUSION ENTRE ORGANISMES ET EN TIRER LE MEILLEUR PARTI



## PUBLIC

Directeur général, membre de la direction générale ou du comité de direction.



## OBJECTIFS

- › engager les plans d'action en toute connaissance de cause
- › repérer les interactions entre les thématiques
- › identifier les facteurs-clés de succès.



## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports théoriques et méthodologiques.  
Retours d'expérience et échanges avec les participants.  
Exemples de documents.

Une large place sera laissée aux interactions dans le groupe. Pour certains thèmes, des études de cas sont proposées et travaillées avec les participants.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

## Fusionner, ou intégrer un groupe, implique plusieurs plans d'action.

La loi ELAN a conduit de nombreux organismes de logement social à se rapprocher, notamment par fusion.

Cependant, une fois l'étape juridique franchie, la mise en œuvre constitue un vrai challenge. Bien l'aborder, pour traiter chaque thématique, permet de devenir pleinement opérationnel rapidement.

L'organisation, les procédures de fonctionnement, les systèmes d'information, la nouvelle image conforme aux valeurs retenues, les accords d'entreprise, sont autant de chantiers à entreprendre simultanément, en sus de l'action quotidienne au service des locataires, de la gestion du patrimoine et de la maîtrise d'ouvrage.

## CONTENU

### Adhésion et participation des collaborateurs

- › discours mobilisateur,
- › ambitions partagées
- › communication interne du projet
- › implication du CSE

### Approche en "mode projet"

- › comité de pilotage (coordination des plans d'action)
- › intérêt de la mise en place de groupes de travail
- › planning, chemin critique, respect des délais

### Harmonisation ou mise en cohérence des accords d'entreprise et conditions de travail

- › choix de la méthode
- › mode opératoire

### Élaboration d'une nouvelle organisation adaptée

- › revue d'effectifs
- › organisation-cible et organisation détaillée
- › traitement des doublons
- › besoins de formation

### Organisation logistique (siège, agences)

### Adaptation des règles et procédures essentielles

### Refonte des systèmes d'information

- › diagnostic et choix des outils (ERP et autres)
- › conditions et modalités d'intégration
- › nettoyage des bases
- › principes de bascule

### Identité et valeurs nouvelles

- › communication institutionnelle
- › communication auprès des locataires

### Outils de pilotage et de reporting

### Information des parties prenantes

### Fusion ou mise en cohérence des outils de gestion sociale et patrimoniale (PSP et CUS).

## ANIMATION

Olivier LEBLANC, Consultant-formateur, ancien directeur général d'organismes de logement social.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

6 avril 2023  
5 octobre 2023

## PRIX NET : 770 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Victoria ESTEBAN - 01 40 75 79 04. [victoria.esteban@afpols.fr](mailto:victoria.esteban@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referhandicap@afpols.fr](mailto:referhandicap@afpols.fr)